

Notice de compléments d'informations à compléter et à joindre à la demande de subvention

Merci de trouver les renseignements à transmettre afin de compléter votre demande de subvention.

- La prise de contact
- Transmettre le nombre d'adhérents de l'association
- Les pièces à fournir pour une première demande ou un renouvellement
- Un rappel concernant la convention
- Transmettre les manifestations effectuées avec la ville

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

M. Éric DUBUC

Service des sports : 02 32 96 31 39

Courriel : eric.dubuc@caudebecleselbeuf.fr

Nombres d'adhérents de l'association :

Nombre total d'adhérents-licenciés de l'association de la saison dernière :

Nombre total d'adhérents-licenciés de l'association de la saison en cours :

Nombre d'adhérents selon leur profil		
Habitants Caudebécais :	Hommes :	-18ans:
		+18ans:
	Femmes	-18ans:
		+18ans:
Habitants hors Caudebec:	Hommes	-18ans:
		+18ans:
	Femmes :	-18ans:
		+18ans:

Tarif des cotisations			
Catégories (jeunes, seniors, dirigeants...)	Coût cotisation (hors licence)	Coût licence / assurance	Coût total (Cotis + Lic + Assur)

Ressources humaines

Nombre de membres du comité directeur :

Nombre de bénévoles réguliers :

Nombre de bénévoles occasionnels :

Nombre total d'arbitres/juges du club :

Nombre total d'éducateur du club :

- Dont éducateurs fédéraux :

- Dont éducateurs diplômés d'état :

- Dont éducateurs en cours de formation :

- Nombre de salariés :

- Nombre d'équivalent temps plein :

- Dont personnel techniques :

- Dont personnel administratifs :

- Nombre d'emplois aidés :

Manifestation (s) avec la ville :

Votre association organise-t-elle des manifestations sportives ?

Si oui, d'envergure : locale départementale régionale inter régionale nationale

- Citez-en quelques-unes :

-

-

Votre association participe-t-elle aux manifestations de la ville :

- Fête de la ville Téléthon
- Forum des sports Vœux aux sportifs
- Autres :

Votre association intervient-elle auprès du milieu scolaire ? Oui Non

- Si oui, dans quel cadre :

- Accompagnement éducatif
- autres (précisez) :
- *Après de quel(s) établissement(s) scolaire(s) :*

.....

Pièces à fournir :

Pour rappel :

Ce dossier de demande de subvention est un formulaire destiné à toutes les associations sportives désirant obtenir une subvention de la part de la ville de Caudebec-les-Elbeuf.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si ce dossier est complété, signé et accompagné de la liste des pièces suivantes :

Liste des pièces à joindre obligatoirement	Première demande	Renouvellement
Copie des statuts de l'association à jour	A fournir	Si modification
Copie du récépissé de déclaration en préfecture et de la publication au Journal Officiel	A fournir	Si modification
RIB et IBAN	A fournir	A fournir
Le dernier rapport d'activités ou le compte rendu de la dernière Assemblée Générale	A fournir	A fournir

Le dernier compte rendu financier certifié de l'association (modèle ci-joint)	A fournir	A fournir
Le budget prévisionnel de l'association (modèle ci-joint)	A fournir	A fournir
Photocopie de la police d'assurance couvrant les risques liés aux activités et aux locaux,	A fournir	A fournir
Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire	A fournir	A fournir
Toutes annexes permettant des compléments d'informations à ce dossier	A fournir	A fournir

Date limite de dépôt des dossiers : 30 novembre 2023

ATTENTION : tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de dépôt ne pourra être pris en considération.

Pour valider chacun des critères d'étude des dossiers, la ville peut être amenée à réclamer tout justificatif.

Comment retourner ce dossier :

➤ Par email : eric.dubuc@caudebecleselbeuf.fr

Rappel de la convention :

Loi n° 2000-321 du 12/04/2000 et Décret n° 2001-495 du 6/06/2001 : les associations recevant une subvention d'une autorité administrative supérieure à 23.000 € par an doivent obligatoirement conclure une convention avec cette autorité.

La ville de Caudebec-les-Elbeuf a fait le choix de conclure des conventions avec toutes les associations dont le montant de subvention est supérieur à 1500€.

- Obligations comptables

En plus du budget prévisionnel, des actions soutenues ou de l'association, fourni dans le cadre de la demande de subvention, l'association devra justifier de l'utilisation de l'aide obtenue dans les 6 mois suivant la clôture de son exercice comptable.

L'association s'engage à fournir, un bilan et un compte de résultat, conformes au plan comptable général révisé, certifiés conformes par le ou la Président(e) ou, si l'organisme bénéficiaire remplit les conditions citées à l'article L 612-4 du Code du Commerce, par le commissaire aux comptes.

Collecte de données à caractère personnel

J'accepte que les données recueillies dans le présent formulaire soient stockées et utilisées par la Direction des Finances et des Moyens Généraux ainsi que la Direction de la Culture, du

Sport et de la Vie Associative de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf, dans le cadre de ma demande de subvention.

Ces données sont conservées le temps nécessaire à la bonne gestion du dossier et seront communiquées aux seuls agents de la Direction des Finances et des Moyens Généraux et de la Direction de la Culture, du Sport et de la Vie Associative de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et en tant que personne concernée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer ces différents droits en contactant directement le Délégué à la Protection des Données (DPO) de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf à l'adresse suivante : dpo@caudebecleselbeuf.fr ou au 02.32.96.02.02.